

La NOTE DE RENTREE – école élémentaire de Serres-Castet ANNEE 2020-2021

→ Bonne rentrée à tous !

CALENDRIER SCOLAIRE NATIONAL 2020 - 2021 Département des Pyrénées Atlantiques (Zone A) Ecoles Maternelles et Élémentaires	
Prérentrée des enseignants	Lundi 31 août 2020
Rentrée des élèves	Mardi 1er septembre 2020 au matin
Vacances de toussaint	du vendredi 16 octobre 2020 après la classe au lundi 2 novembre 2020 au matin
Vacances de Noël	du vendredi 18 décembre 2020 après la classe au lundi 4 janvier 2021 au matin
Vacances d'hiver	du vendredi 5 février 2021 après la classe au lundi 22 février 2021 au matin
Vacances de printemps	du vendredi 9 avril 2021 après la classe au lundi 26 avril 2021 au matin
Début des vacances d'été	mardi 6 juillet 2021 après la classe
Les élèves n'auront pas classe le vendredi 14 mai 2021. (pont de l'Ascension)	

Horaires de l'école :

Matin : de 8h45 (ouverture des portes à 8h35) à 12h00

Après-midi : de 13h45 (ouverture des portes à 13h35) à 16h30.

Entrées et sorties :

Pour des raisons évidentes de sécurité, les personnes ne peuvent pénétrer dans l'enceinte scolaire que si elles y sont invitées ou autorisées par le personnel enseignant ou la directrice.

Les élèves inscrits à l'étude se regroupent dans une salle dédiée à l'étude dans le bâtiment A, sous la surveillance de responsables.

Absences :

Nous vous demandons de fournir une justification écrite (cahier de liaison) pour l'absence de votre enfant, et si possible de prévenir par téléphone rapidement (laisser un message sur le répondeur de l'école).

Pour une absence en cours de journée (raisons urgentes ou graves), vous devez venir chercher personnellement (ou une personne que vous aurez autorisée sur l'imprimé joint) votre enfant à l'école, compléter et signer une fiche de décharge auprès de l'enseignant.

Relations avec le corps enseignant :

Nous vous demandons simplement de prendre rendez-vous et de nous signaler tout problème concernant votre enfant (utiliser le cahier de liaison).

Fiche individuelle et d'urgence : (une par enfant)

Elle est à remplir, à dater, à signer et à rapporter à l'école **au plus tôt en début d'année**. **Veillez nous signaler tout changement en cours d'année**.

Assurances :

Comme chaque année, veuillez nous fournir une **attestation d'assurance** pour chacun de vos enfants en ayant soin de vérifier qu'elle inclut, outre la responsabilité civile, **les garanties individuelles accidents** permettant de participer aux activités non obligatoires. Vous veillerez à nous fournir une nouvelle assurance en janvier 2020 si l'assurance a pour échéance la fin de l'année civile.

Fournitures scolaires individuelles :

Les familles doivent fournir le matériel individuel de l'élève **et en assurer le maintien en bon état et le renouvellement si nécessaire**.

Objets personnels :

Il est souhaitable que les enfants n'apportent pas d'objets personnels de valeur (bijoux, consoles, MP3, cartes à collectionner, téléphones portables ...) et de friandises à l'école. Seuls de petits jeux et des livres sont tolérés (une dizaine de petites billes, petites voitures...). Ces objets sont souvent source de conflits voire de danger et engagent votre responsabilité. **L'utilisation des téléphones portables est interdite aux enfants dans l'enceinte scolaire (loi du 30 juillet 2018)**.

En cas de bris ou de perte de ces objets, la responsabilité de l'école ne pourra pas être recherchée.

Conseil d'école :

Les élections des Représentants des Parents d'élèves au Conseil d'Ecole auront lieu début octobre. Les parents (association ou groupement) désirant établir une liste de candidatures, doivent prendre contact avec la directrice de l'école avant le 30 septembre.

Piscine :

En cette rentrée si particulière, certains enseignants ne souhaitent pas démarrer l'activité piscine en septembre. Si des séances sont prévues, vous serez avisés des dates directement par les enseignants. Les enseignants se chargeront d'annuler l'activité si les conditions climatiques ne l'autorisent pas.

Le port du bonnet de bain est obligatoire et les « maillots-shorts » sont proscrits. Les enfants incorrectement équipés n'auront pas accès au bassin. **Veillez vérifier que votre enfant a bien son sac de piscine ces jours-là**.

Nous avons besoin d'accompagnateurs bénévoles pour ces séances de natation. Si vous savez nager et si vous avez du temps libre, prenez contact au plus vite avec la directrice pour passer un agrément.

Des sessions d'agrément sont d'ores et déjà programmées la semaine de la rentrée:

- Jeudi 3 septembre à 10H00 à Serres-Castet (Piscine Alain Sangosse)
- Jeudi 3 septembre à 14H00 à Morlaàs (Ecole Jean Moulin puis piscine)
- Vendredi 4 septembre à 10H00 à Arzacq (Piscine)
- Vendredi 4 septembre à 14H00 à Serres-castet (Piscine Alain Sangosse)

Un dossier doit être retiré auprès de Mme Le Bris (à l'école ou transmis par mail) avant de se présenter à la session. Les bénévoles agréés depuis plus de 5 ans doivent repasser l'agrément.

Prise de médicaments :

Le personnel n'est pas habilité à administrer des médicaments. Ceux-ci doivent être pris en dehors des heures scolaires. Pour certaines maladies chroniques, le cas peut être étudié à la demande de la famille par le Médecin scolaire (Dr Masquéfa-Giraud – Centre Médico Scolaire Henri IV à Pau) et un Projet d'Accueil Individualisé ou un protocole peut être mis en place.

N'oubliez pas de nous signaler les problèmes de santé de votre enfant sur la fiche d'urgence.

Remise de documents, de chèques ou d'argent :

Les documents, les chèques ou l'argent liquide apportés à l'école doivent être remis aux enseignants **sous enveloppe comportant le contenu, la destination ainsi que le nom de l'enfant.**

Contacts téléphoniques :

Vous pouvez contacter la directrice au 05 59 33 54 37, et les enseignants en dehors des heures de classe.

Règlement intérieur :

Nous vous demandons de prendre connaissance du règlement intérieur voté l'an passé en Conseil d'école, de le signer et de le coller dans le cahier de liaison. Le règlement sera susceptible de modifications à l'occasion de son examen lors de la réunion du Conseil d'école au 1^{er} trimestre.

Vous trouverez dans le cartable de votre enfant son dossier de rentrée :

La présente note de rentrée	Lire et conserver à la maison
Le règlement intérieur de l'an passé (le nouveau règlement sera voté après la réunion du 1 ^{er} Conseil d'Ecole)	Lire et conserver à la maison
La fiche individuelle de renseignements et d'urgence, de couleur saumon (recto verso)	Compléter lisiblement, signer, à rapporter à l'enseignant
La fiche de renseignements ONDE blanche	Vérifier, corriger si besoin au stylo rouge, signer. A donner à l'enseignant. Pensez à bien compléter les adresses mails.
L'information sur le COVID-19	A lire attentivement et à conserver à la maison.
Une brochure MAE et une brochure FCPE	A conserver à la maison.

→ Pensez à fournir à l'enseignant une attestation d'assurance précisant clairement la couverture individuelle accident et responsabilité civile.

GROUPE SCOLAIRE DE SERRES-CASTET

Ecole élémentaire : 05 59 33 54 37

Mail de l'école : ce.0640750t@ac-bordeaux.fr

Ecole maternelle : 05 59 33 54 38

Psychologue scolaire : Mme Orthet 05 59 33 54 39

Restaurant scolaire : 05 59 33 18 52

Madame Le Bris, Directrice de l'école élémentaire et de l'école maternelle

Calendrier des réunions d'information pédagogique dans les classes rentrée 2020

Compte tenu de la situation sanitaire, le Conseil des maitres souhaite éviter les rassemblements de parents pour les réunions de classes. Un document explicatif du fonctionnement de chaque classe vous sera transmis prochainement. Bien évidemment l'équipe enseignante se tient à votre disposition pour toute demande de rendez-vous, dans le respect des gestes barrières. Le port du masque est bien sûr obligatoire.

Fonctionnement de la scolarité en lien avec le protocole sanitaire

Vous trouverez sur le site du ministère la version du protocole sanitaire en vigueur pour la rentrée scolaire : <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

En cette rentrée, tous les élèves sont accueillis à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. Les professeurs assurent l'intégralité des cours en présentiel.

Points de vigilance :

- 1. Le dépliant COVID-19 recto-verso remis dans le dossier de rentrée doit être lu attentivement en famille, les gestes barrières seront expliqués par les parents aux enfants.**
2. Afin de limiter les croisements entre élèves/parents, nous avons identifié **9 entrées/sorties** différentes. Une signalétique (panneaux d'affichage) vous aidera à vous repérer en arrivant à l'école. Au sol, nous avons matérialisé la distance de 1 mètre aux abords des entrées, il est **impératif** de respecter cette distance. Pour chaque entrée, nous vous demandons de respecter le **sens de circulation** indiqué par le fléchage ; des barrières et rubalises ont été installées pour limiter les croisements.

- **classe de CP de Mme Karine Loustau-Chartez et classe de CE1 Mme Christine Loustau-Cazalet**

Entrée/sortie par le **portillon qui donne sur la cour (sur la gauche du bâtiment principal)**, près de la classe de Monsieur Ota.

- **classe de CP de M. Pascal Capdevielle :**

Entrée/sortie directement par la porte extérieure de sa classe. Des pas japonais ont été installés pour matérialiser un chemin à sens unique (ne revenez pas sur vos pas).

- **classe de CE1 de Mme Clotilde Aubrit :**

Entrée/sortie par l'entrée principale

- **classe de CE2 de M. Frédéric Gabagnou :**

Entrée/sortie directement par la porte extérieure de sa classe.

- **classe de CE2 de M. Xavier Otal :**

Entrée/sortie directement par la porte extérieure de sa classe.

- **classe de CE2-CM1 de Mme Clarisse Safontas**

Entrée/sortie directement par la porte extérieure de sa classe. Des pas japonais ont été installés pour matérialiser un chemin à sens unique (ne revenez pas sur vos pas).

- **classe de CM1 de Mme Blandine Tondeur et classe de CM1-CM2 de M. Gwenaël Malle :**

Entrée/sortie par le portail principal de l'école (comme d'habitude)

- **classe de CM2 de M. Tubal Vazquez :**

Entrée/sortie par l'entrée du bâtiment B, située extérieurement entre les classes de Monsieur Otal et de Monsieur Gabagnou.

- **classe de CM2 de Mme Dufourcq :**

Entrée/sortie par le portail côté Centre de Loisirs, derrière la cour de récréation de l'école.

- **Elèves du dispositif Ulis :**

Entrée/sortie dans leur classe de référence (cf ci-dessus)

Le parking à vélos : les vélos pourront être déposés par les enfants qui rejoindront ensuite leur classe par la cour de récréation.

Récréations :

Les récréations sont décalées : à 10h et 14h55 pour CP et CE1. Un autre temps de récréation pour les CE2, CM1, CM2 : à 10h25 et 15h20.

3. Les parents jouent un rôle essentiel.

Ils s'engagent à prévoir chaque matin dans le sac de leur enfant une **gourde remplie d'eau dans une poche plastique.**

Il est demandé également un lavage systématique des mains dès le retour à domicile après l'école ou le centre de loisirs.

Enfin, en cas de manquement délibéré et/ou répété des gestes barrières, la directrice contactera la famille de l'élève pour faire le point en présence de ses parents sur le respect du protocole.

Numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements auprès des personnels de santé, médecins et infirmiers, travaillant auprès de l'établissement :

Dr MASQUEFA Pauline (médecin scolaire) pauline.masquefa-giraud@ac-bordeaux.fr 05 59 80 15 16

LABORDE Nathalie (infirmière scolaire) nathalie.laborde@ac-bordeaux.fr 05 59 33 77 98

Signature des parents :